

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2009

Date de la convocation : 20 Octobre 2009

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (Titulaire - 1^{er} Vice-Président), Mr Alain RENARD (Titulaire - 2^{ème} Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Titulaire - 3^{ème} Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire - Secrétaire), Mr Guy CERCELLIER (Titulaire - Payeur Départemental), Mr Thierry GELLÉ (Titulaire - Membre Associé), Mr Georges-André PASTOR (Suppléant), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mme Hélène ESTRADE (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr David MAZERES (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)

Pouvoirs : Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire) donne pouvoir à Mr Alain RENARD (2ème Vice-Président)

Excusés : Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire),

Absents: Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)

**DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 A
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET
PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE**

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 A
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET
PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE

Le Comité Syndical,

La création du Budget annexe lié au Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) a imposé d'ouvrir des crédits en section d'exploitation afin de faire transiter par le Budget Principal les subventions et contributions d'exploitation liées au CPPP.

Pour faire suite à notre courrier en date du 20 avril 2009, l'administration fiscale nous informe par rescrit du 4 août 2009 que les subventions d'exploitation liées au CPPP ne sont pas assujetties à la TVA. Les dites subventions seront donc versées directement sur le Budget annexe lié au CPPP.

Dans ces conditions, il convient d'annuler les crédits prévus lors de la DM1 visant à faire transiter les subventions d'exploitation par le Budget Principal.

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M4,
- VU** le vote du Budget Primitif 2009 en date du 3 mars 2009,
- VU** le vote de la Décision Modificative n°1 en date du 9 juin 2009,

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de :

- - 1.500.000 euros en section d'exploitation.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver cette décision modificative N°2 pour l'année 2009.

Nombre de membres présents : 35
Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes : Pour.....36
Contre.....0
Abstentions..0

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE, le 05 NOV. 2009
Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique


Anne-Marie KEISER

Liste de pièces jointes :

- Annexe : Maquette budgétaire DM n°2 du Budget Principal

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 A
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET
PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	17,25	32	49,25
Suffrages exprimés	17,25	33	50,25
Votes pour	17,25	33	50,25
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Tour 2000 (3ème étage) – Terrasse Front-du-Médoc – 33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 66 04 - Fax : 05 56 99 57 52 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

REUUE
05-11-09
PREF 33

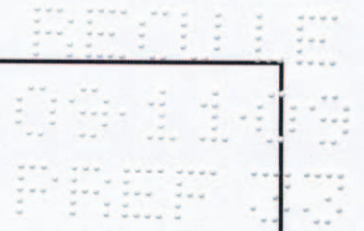
ANNEXE

MAQUETTE DE LA DM2 DU BUDGET PRINCIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

33063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat Mixte Gironde Numérique



POSTE COMPTABLE DE : **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat Mixte Gironde Numérique

M4

DECISION MODIFICATIVE

ANNEE 2009

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2008 après le vote du compte administratif 2008.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-1 500 000,00	-1 500 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-1 500 000,00	-1 500 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		(1 500 000,00)	(1 500 000,00)

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	388 161,27	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	289 700,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 900,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		690 761,27	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	15 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 205 761,27	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	225 000,00		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		227 000,00		0,00		0,00
TOTAL		2 432 761,27	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁸ de services, r		0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 944 452,00	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		1 944 452,00	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 944 452,00	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00		0,00
TOTAL		1 944 452,00	0,00	-1 500 000,00		-1 500 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	0,00
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	101 295,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	128 387,96	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		229 682,96	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		229 682,96	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		229 682,96	0,00	0,00		0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (10)	6 387,04	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		6 387,04	0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 387,04	0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (6)	225 000,00		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	2 000,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		227 000,00		0,00		0,00
TOTAL		233 387,04	0,00	0,00		0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
---	-------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		-1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-1 500 000,00		-1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		-1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	388 161,27	0,00	
60225	Fournitures de bureau		0,00	
604	Achats d'études, prestations de services		0,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)		0,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	10 309,27	0,00	
611	Sous-traitance générale		0,00	
6132	Locations immobilières	5 765,00	0,00	
6135	Locations mobilières		0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	5 100,00	0,00	
6156	Maintenance	11 650,00	0,00	
6161	Multirisques	2 000,00	0,00	
6168	Autres		0,00	
617	Etudes et recherches	58 327,00	0,00	
618	Divers	9 800,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	710,00	0,00	
6226	Honoraires	165 000,00	0,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	
6237	Publications	40 000,00	0,00	
6238	Divers		0,00	
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	0,00	
6257	Réceptions	10 000,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	12 500,00	0,00	
6287	Remboursements de frais	3 000,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)		0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	289 700,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	161 000,00	0,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	73 000,00	0,00	
6414	Indemnités et avantages divers	5 500,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 000,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 000,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 000,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	200,00	0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	12 900,00	0,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...		0,00	
6531	Indemnités	9 900,00	0,00	
6532	Frais de mission	2 600,00	0,00	
6533	Cotisations de retraite	400,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		690 761,27	0,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500 000,00	-1 500 000,00	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	1 500 000,00	-1 500 000,00	
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	15 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 205 761,27	-1 500 000,00	

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	225 000,00	0,00	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)</i>	2 000,00	0,00	
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	2 000,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		227 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		227 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 432 761,27	-1 500 000,00	

+	RESTES A REALISER 2008 (12)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandise		0,00	
74	Subventions d'exploitation	1 944 452,00	-1 500 000,00	
74	Subventions d'exploitation	1 944 452,00	-1 500 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 944 452,00	-1 500 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 944 452,00	-1 500 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 944 452,00	-1 500 000,00	

RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-1 500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	101 295,00	0,00	
201	Frais d'établissement		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
2033	Frais d'insertion		0,00	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .	101 295,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	128 387,96	0,00	
2151	Installations complexes spécialisées	50 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	71 387,96	0,00	
2184	Mobilier	7 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		229 682,96	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
2764	Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit privé		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
Total des dépenses financières			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		229 682,96	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		229 682,96	0,00	

+	RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	
1313	Départements		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 387,04	0,00	
1068	Autres réserves	6 387,04	0,00	
Total des recettes financières		6 387,04	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		6 387,04	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	225 000,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 000,00	0,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	2 000,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		227 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		227 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		233 387,04	0,00	

+	RESTES A REALISER 2008 (9)	0,00
+	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DM 2009
---------------------	--	------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 05/11/2009
Le La Présidente,

**La Présidente
de Gironde Numérique**

Anne-Marie KEISER

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 35
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : 0
Abstentions : 0
Date de convocation : 20/10/09

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 05/11/2009

Les membres du Comité syndical,



Centré exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
A Bordeaux, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

III Annexes	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux		X
A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
C1.2 - Etat du personnel non titulaire		X
C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.13 D - Arrêté et signatures	X	